

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 16 juin 2021 à 13 h 20, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
Mme Isabelle Dubois, directrice générale adjointe
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

[CE-2021-1222](#) Résiliation discrétionnaire des contrats, lots 4, 5, et 6, pour le transport et le recyclage des résidus verts de l'agglomération de Québec – 2021 à 2023 – Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la résiliation discrétionnaire des contrats, lots 1, 2 et 3, pour le transport et le recyclage des résidus verts de l'agglomération de Québec – 2021 à 2023 (Appel d'offres public 74696) - [AP2021-425](#) (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la résiliation discrétionnaire des contrats, lots 4, 5, et 6, pour le transport et le recyclage des résidus verts de l'agglomération de Québec – 2021 à 2023, adjugés à *Récupération Tersol inc.*, en vertu des dispositions pertinentes du *Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs*, R.R.C.E.V.Q. ch. D-1, à compter du 30 juin 2021 à minuit.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la résiliation discrétionnaire des contrats, lots 1, 2 et 3, pour le transport et le recyclage des résidus verts de l'agglomération de Québec – 2021 à 2023, adjugés à *Récupération Tersol inc.* en vertu de la résolution CA-2021-0103 du 3 mars 2021, à compter du 30 juin 2021 à minuit.

CE-2021-1223 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la réception, le conditionnement et la mise en valeur des branches en provenance des écocentres de la Ville de Québec (Appel d'offres public 75478) - AP2021-438 (CT-2540013) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *GFL Environnemental inc.*, du contrat pour la réception, le conditionnement et la mise en valeur des branches en provenance des écocentres de la Ville de Québec, du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2024, pour une somme estimée à 302 509,50\$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75478 et à sa soumission du 6 mai 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes.

CE-2021-1224 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la fourniture de divers filtres de ventilation pour bâtiments (Appel d'offres public 75107) - AP2021-445 (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Tridimhardy inc.*, du contrat pour la fourniture de divers filtres de ventilation pour des bâtiments, du 3 mai 2021 au 30 avril 2024, pour une somme estimée à 223 468,47 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75107 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 mai 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes.

CE-2021-1225 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour les services d'installation et de réparation d'équipements audiovisuels (Appel d'offres public 75431) - AP2021-447 (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *LSM Son et Lumières inc.*, du contrat pour les services d'installation et de réparation d'équipements audiovisuels, du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024, pour une somme estimée à 423 054 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75431 et aux prix unitaires de sa soumission

du 16 mai 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes.

CE-2021-1226 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la gestion contractuelle afin de répondre à l'obligation d'adopter des mesures favorisant les fournisseurs québécois*, R.A.V.Q. 1411 - **AP2021-492** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la gestion contractuelle afin de répondre à l'obligation d'adopter des mesures favorisant les fournisseurs québécois*, R.A.V.Q. 1411.

CE-2021-1227 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant-11 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, et l'appropriation d'une somme additionnelle pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises, en raison de la pandémie de la *COVID-19* - **DE2021-795** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'avenant-11 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, en raison de la pandémie de la *COVID-19*, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit avenant-11 joint au sommaire décisionnel;
 - 2° l'appropriation d'une somme additionnelle maximale de 5 M\$, à même le *Fonds local d'investissement* (FLI), pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises, en raison de la pandémie de la *COVID-19*.
-

CE-2021-1228 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur une partie des lots numéros 1 282 440 et 4 778 891 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social*, R.A.V.Q. 1412 - **GT2021-215** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur une partie des lots numéros 1 282 440 et 4 778 891 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social*, R.A.V.Q. 1412.

CE-2021-1229 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur la partie du territoire formée du lot numéro 1 696 470 du cadastre du Québec et d'une partie du lot numéro 1 696 787 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social*, R.A.V.Q. 1341 - **GT2021-216** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur la partie du territoire formée du lot numéro 1 696 470 du cadastre du Québec et d'une partie du lot numéro 1 696 787 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social*, R.A.V.Q. 1341.

CE-2021-1230 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de réalisation pour travaux majeurs entre la Ville de Québec et *Hydro-Québec*, relative au déplacement ou l'enfouissement d'une portion du réseau de distribution, dans le cadre du projet de réaménagement du boulevard Hochelaga phase 2 (PAM200066) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - **IN2021-013** (CT-2543148) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente de réalisation pour travaux majeurs entre la Ville de Québec et *Hydro-Québec* (no DCL-22618514), relative au déplacement ou l'enfouissement d'une portion du réseau de distribution, dans le cadre du projet de réaménagement du boulevard Hochelaga phase 2 (PAM200066) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° au directeur du Service de l'ingénierie de signer cette même entente;
- 3° du versement de 695 141,84 \$, plus les taxes applicables, à *Hydro-Québec*, conditionnellement à la réalisation des travaux relatifs à cette même entente et sur présentation des pièces justificatives.

CE-2021-1231 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur les autorisations d'occupation de la voie publique*, R.A.V.Q. 1313, tel que modifié - **TM2021-111** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur les autorisations d'occupation de la voie publique*, R.A.V.Q. 1313, tel que modifié.

CE-2021-1232 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation de la lettre d'entente entre la Ville de Québec et les trois syndicats prenant part au *Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec*, relative à la restructuration dudit régime et le règlement de divers griefs - **RH2021-462** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation de la lettre d'entente entre la Ville de Québec et les trois syndicats prenant part au *Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec*, relative à la restructuration dudit régime et le règlement de divers griefs, jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'autorisation au Service des ressources humaines de procéder à la consultation en vertu de l'article 55 de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ c S-2.1.1.).

CE-2021-1233 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le versement d'une subvention pour l'année 2021 à *Moisson Québec*, dans le cadre du *Programme de récupération en supermarchés* - **MR2021-002** (CT-2530729) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, le versement d'une subvention de 120 000 \$ pour l'année 2021 à *Moisson Québec*, dans le cadre du *Programme de récupération en supermarchés*.

CE-2021-1234 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur des travaux de réfection et d'amélioration de l'incinérateur et de la station de traitement des boues et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1410, et la modification de la fiche 47002 du PIQ 2021–2025 - **PV2021-013** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur des travaux de réfection et d'amélioration de l'incinérateur et de la station de traitement des boues et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1410;
- 2° la modification de la fiche 47002 du PIQ 2021–2025 afin d'y ajouter une somme de 15 000 000 \$, soit une somme annuelle de 3 000 000 \$.

CE-2021-1235 Adoption du *Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et la gestion des eaux pluviales*, R.V.Q. 2978 - **AE2021-002** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et la gestion des eaux pluviales*, R.V.Q. 2978.

CE-2021-1236 Renouvellement 2020–2021 du programme d'assurances pour les organismes à but non lucratif reconnus par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, période de novembre 2020 à novembre 2021 (Dossier 50086) - **AP2021-443** (CT-2540267) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter les conditions proposées par *BFL Canada Services conseils inc.*, pour les contrats d'assurance responsabilité civile, d'assurance biens, d'assurance des administrateurs et dirigeants et d'assurance accident des administrateurs non rémunérés et bénévoles;
- 2° d'autoriser le paiement à *BFL Canada Services conseils inc.*, des frais d'assurances de 149 972,01 \$ (incluant la taxe de 9 % applicable sur les primes d'assurance) et des frais de gestion de 9 950 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- 3° de déclarer que la Ville de Québec n'a pas d'obligation envers les organismes concernant la protection de leurs biens et que les organismes qui bénéficient de la couverture d'assurance des biens d'une valeur de 5 000 \$ devront assumer la franchise de 1 000 \$ et la perte excédant la couverture.

CE-2021-1237 **Approbation du répertoire pour le service d'inspection télévisée des branchements de services et de l'alésage d'obstructions sur le territoire de la ville de Québec (Appel d'offres public 75582) - AP2021-459 (Ra-2285)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le répertoire de fournisseurs conformes pour le service d'inspection télévisée des branchements de services et de l'alésage d'obstructions sur le territoire de la ville de Québec, pour une période de trois ans à compter de la date d'adjudication, conformément à la demande publique de soumissions 75582 et aux prix unitaires de leur soumission respective, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes :
 - Rang 1 : *Excavation J.F. Caron inc.*, selon sa soumission du 12 mai 2021;
 - Rang 2 : *Maximum Excavation inc.*, selon sa soumission du 11 mai 2021.
- 2° d'autoriser le Processus de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, sous la responsabilité de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute–Saint–Charles, à y recourir selon leurs besoins.

CE-2021-1238 **Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle afin de répondre à l'obligation d'adopter des mesures favorisant les fournisseurs québécois, R.V.Q. 3006 - AP2021-493 (Ra-2285)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle afin de répondre à l'obligation d'adopter des mesures favorisant les fournisseurs québécois, R.V.Q. 3006.*

CE-2021-1239 **Modification des conditions d'une servitude réelle et perpétuelle d'égout pluvial en faveur de la Ville de Québec, sur une partie des lots actuellement connus sous les lots 2 782 418 et 2 975 355 du cadastre du Québec – Arrondissement de Charlesbourg - DE2021-629 (Ra-2285)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de modifier la servitude créée, en vertu de l'acte reçu devant Me Jean Dionne, notaire, le 26 juin 2003, et publiée au bureau de la publicité des droits, sous le numéro 10 528 042. Cette modification consiste à permettre l'implantation d'une haie de cèdres dans l'assiette de cette servitude, mais sans l'obligation de remise en état par la Ville de Québec, conformément au document de modification des droits accordés dans la servitude publiée sous le numéro 10 528 042, dans la circonscription foncière de Québec, jointe au sommaire.

CE-2021-1240 Vente d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 6 279 227 du cadastre du Québec, situé dans l'*Espace d'innovation Chauveau*, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - **DE2021-663** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la vente de l'immeuble situé dans l'*Espace d'innovation Chauveau*, en bordure de la rue John-Simons, connu et désigné comme étant une partie du lot 6 279 227 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 15 531 mètres carrés, à *Immeuble BodyCad S.E.C.*, pour une somme de 1 420 979 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-1241 Adoption du budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial de Montcalm* pour l'exercice financier 2021 – Adoption du *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial de Montcalm pour l'exercice financier 2021*, R.V.Q. 2996 - **DE2021-729** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial de Montcalm*, pour l'exercice financier 2021;
- 2° d'adopter le *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial de Montcalm pour l'exercice financier 2021*, R.V.Q. 2996;
- 3° d'autoriser le Service des finances à procéder à la perception des cotisations imposées dans le district commercial de la *Société de développement commercial de Montcalm*.

CE-2021-1242 Adoption du budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial (SDC) Centre-Ville de Québec* pour l'exercice financier 2021 – Adoption du *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial (SDC) Centre-Ville de Québec pour l'exercice financier 2021*, R.V.Q. 2998 - **DE2021-733** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial (SDC) Centre-Ville de Québec*, pour l'exercice financier 2021;
 - 2° d'adopter le *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial (SDC) Centre-Ville de Québec pour l'exercice financier 2021*, R.V.Q. 2998;
 - 3° d'autoriser le Service des finances à procéder à la perception des cotisations imposées dans le district commercial de la *Société de développement commercial (SDC) Centre-Ville de Québec*.
-

CE-2021-1243 Adoption du budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial du Faubourg Saint-Jean* pour l'exercice financier 2021 – Adoption du *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial du Faubourg Saint-Jean* pour l'exercice financier 2021, R.V.Q. 3004 - **DE2021-807 (Ra-2285)**

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle quitte la séance à 13 h 55.

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial du Faubourg Saint-Jean*, pour l'exercice financier 2021;
- 2° d'adopter le *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial du Faubourg Saint-Jean pour l'exercice financier 2021*, R.V.Q. 3004;
- 3° d'autoriser le Service des finances à procéder à la perception des cotisations imposées dans le district commercial de la *Société de développement commercial du Faubourg Saint-Jean*.

Madame la conseillère Marie-Josée Savard revient à la séance. Il est 13 h 56.

CE-2021-1244 Adoption du budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial du Vieux-Québec* pour l'exercice financier 2021 – Adoption du *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial du Vieux-Québec* pour l'exercice financier 2021, R.V.Q. 3003 - **DE2021-808 (Ra-2285)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial du Vieux-Québec*, pour l'exercice financier 2021;

- 2° d'adopter le *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial du Vieux-Québec pour l'exercice financier 2021*, R.V.Q. 3003;
 - 3° d'autoriser le Service des finances à procéder à la perception des cotisations imposées dans le district commercial de la *Société de développement commercial du Vieux-Québec*.
-

CE-2021-1245 Adoption du budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial de Maguire* pour l'exercice financier 2021 – Adoption du *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial de Maguire pour l'exercice financier 2021*, R.V.Q. 3002 - **DE2021-809** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial de Maguire*, pour l'exercice financier 2021;
 - 2° d'adopter le *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial de Maguire pour l'exercice financier 2021*, R.V.Q. 3002;
 - 3° d'autoriser le Service des finances à procéder à la perception des cotisations imposées dans le district commercial de la *Société de développement commercial de Maguire*.
-

CE-2021-1246 Appropriation d'une somme à même le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* des arrondissements et des anciennes villes de Québec et Cap-Rouge - **LS2021-086** (CT-LS2021-086) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approprier une somme de 218 411,44 \$ à même le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* des arrondissements, pour la réalisation de divers projets de parcs et d'équipements récréatifs, selon les fonds disponibles des arrondissements et des anciennes villes de Québec et Cap-Rouge :
 - 129 770,60 \$ pour l'Arrondissement de La Cité-Limoilou;
 - 229,40 \$ pour l'ancienne Ville de Québec;
 - 40 000 \$ pour l'Arrondissement des Rivières;
 - 4 000 \$ pour l'Arrondissement de Beauport;
 - 40 000 \$ pour l'Arrondissement de Sainte-Foy-Silley-Cap-Rouge;

- 4 411,44 \$ pour l'ancienne Ville de Cap-Rouge.
- 2° de modifier la fiche 22047 du PIQ 2021–2025, afin d'y ajouter un montant de 170 000 \$ de compétence de proximité pour l'année 2021.
-

CE-2021-1247 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2985, et autorisation de remplacer l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - **PA2021-045** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2985;
 - 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.
-

CE-2021-1248 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à certaines constructions accessoires*, R.V.Q. 2991, et autorisation de remplacer l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - **PA2021-102** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à certaines constructions accessoires*, R.V.Q. 2991;
 - 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours, annoncée préalablement par un avis public.
-

CE-2021-1249 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur la prévention des incendies relativement au dépôt de certaines demandes au Service de protection contre l'incendie*, R.V.Q. 2971 - **PI2021-003** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la prévention des incendies relativement au dépôt de certaines demandes au Service de protection contre l'incendie*, R.V.Q. 2971.

CE-2021-1250 Adoption du Règlement sur les autorisations d'occupation de la voie publique, R.V.Q. 2786, tel que modifié - TM2021-124 (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement sur les autorisations d'occupation de la voie publique*, R.V.Q. 2786, tel que modifié.

CE-2021-1251 Subvention à L'orchestre d'hommes–orchestres pour le projet Champs éphémères - CU2021-056 (CT-2544416) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le versement d'une subvention maximale de 125 000 \$ à *L'orchestre d'hommes-orchestres* pour le projet *Champs éphémères*.

CE-2021-1252 Virement d'un montant provenant du poste contingent de proximité vers le budget de fonctionnement du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement – Entente entre la Ville de Québec et *Le Pignon Bleu*, relative au versement d'une subvention, dans le but de financer l'achat et la rénovation du bâtiment à être acquis au 728, rue de Xi'an dans l'arrondissement de La Cité–Limoilou - PA2021-108 (CT-PA2021-108) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le virement d'un montant de 330 000 \$ provenant du poste contingent de proximité vers le budget de fonctionnement du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, à l'activité 3645007 – *Conclure des ententes de développement immobilières* pour le versement d'une subvention de 330 000 \$ dans le but de financer l'achat et la rénovation du bâtiment à être acquis au 728, rue de Xi'an dans l'arrondissement de La Cité–Limoilou.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Le Pignon Bleu*, relative au versement conditionnel d'une subvention de 330 000 \$ dans le but de relocaliser une partie de ses activités dans un nouveau bâtiment situé au 728, rue de Xi'an en vertu du *Fonds immobilier communautaire* (FIC), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-1253 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à l'identification d'une zone hydroconnectée dans le secteur de l'autoroute Dufferin-Montmorency et à l'édition des normes particulières applicables dans cette zone*, R.V.Q. 2916, tel que modifié - **PA2021-119 (Ra-2285)**

Monsieur le conseiller Jérémie Ernould déclare qu'il a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Il est 14 h 17.

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à l'identification d'une zone hydroconnectée dans le secteur de l'autoroute Dufferin-Montmorency et à l'édition des normes particulières applicables dans cette zone*, R.V.Q. 2916, tel que modifié.

Monsieur le conseiller Jérémie Ernould revient à la séance. Il est 14 h 18.

CE-2021-1254 Cession de rang hypothécaire demandée à la Ville de Québec, dans le cadre du **financement hypothécaire de deuxième rang consenti à 9372-4185 Québec inc. par la Caisse Desjardins de Lévis** - **PA2021-120 (Ra-2285)**

Il est résolu que le comité exécutif, conditionnellement à son acceptation par le conseil de la ville et sur proposition de monsieur le maire, autorise la directrice du service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, madame Marie France Loiseau, à signer seule, l'intervention de la Ville de Québec à la garantie hypothécaire pour consentir la cession de rang, jointe au présent sommaire décisionnel.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la Ville de Québec à intervenir à l'acte de garantie hypothécaire immobilière rattaché au prêt consenti à 9372-4185 Québec inc. par la Caisse Desjardins de Lévis afin de céder à cette dernière le deuxième rang hypothécaire, la Ville se retrouvant en troisième rang. Les autres conditions de la garantie hypothécaire de la Ville publiée au Bureau de la publicité des droits sous le numéro 23 920 189 demeurent inchangées.

CE-2021-1255 Adjudication d'un contrat pour la construction de bordures et la pose d'une couche de roulement – Avenue des Affaires et rue Zéphirin–Paquet (PSU200701) – Arrondissements de La Haute-Saint-Charles et des Rivières (Appel d'offres public 75023) - **AP2021-348** (CT-2535234) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *P.E. Pageau inc.*, le contrat pour la construction de bordures et la pose d'une couche de roulement – Avenue des Affaires et rue Zéphirin–Paquet (PSU200701) – Arrondissements de La Haute-Saint-Charles et des Rivières, pour une somme de 1 443 590,25 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75023 et aux prix unitaires de sa soumission du 15 avril 2021.

CE-2021-1256 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de motocyclettes avec ensemble police, neuves (Appel d'offres public 75292) - **AP2021-420** (CT-2535599) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Atelier de mécanique Prémont inc.*, le contrat pour l'acquisition de motocyclettes avec ensemble police, neuves, pour une somme de 155 941,64 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75292 et aux prix unitaires de sa soumission du 9 avril 2021;
- 2° autorise l'acquisition de trois motocyclettes supplémentaires pour une somme de 116 956,23 \$ (plus TPS et TVQ applicables).

CE-2021-1257 Adjudication d'un contrat relatif à l'aménagement de sentiers pédestres – Secteur Seigneuriale – Parc de la Rivière–Beauport (Appel d'offres public 75566) - **AP2021-439** (CT-2542147) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Reboisement Les Cent Frontières inc.*, le contrat relatif à l'aménagement de sentiers pédestres - Secteur Seigneuriale - Parc de la Rivière–Beauport, de la date d'adjudication au 15 novembre 2021, pour une somme de 127 875 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75566 et à sa soumission du 18 mai 2021.

CE-2021-1258 Adjudication d'un contrat pour le réaménagement de l'avenue du Zoo, des rues de la Faune et Hector–Laferté (PAM200724) – Arrondissement de Charlesbourg (Appel d'offres public 75430) - **AP2021-450** (CT-2542221) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Construction et Pavage Portneuf inc.*, le contrat pour le réaménagement de l'avenue du Zoo, des rues de

la Faune et Hector–Laferté (PAM200724) – Arrondissement de Charlesbourg, pour une somme de 5 162 435,73 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75430 et aux prix unitaires de sa soumission du 25 mai 2021.

CE-2021-1259 Avis de modification numéro 2 relatif au renouvellement du contrat pour la fourniture d'enrobé bitumineux – Saison hivernale 2020–2021 (Appel d'offres public 61340) - **AP2021-453** (CT-2538281, CT-2538632, CT-2538791, CT-2543952) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 79 534,88 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au renouvellement du contrat adjugé à *Asphalte Lagacé ltée* en vertu de la résolution CE–2020–1565 du 9 septembre 2020, pour la fourniture d'enrobé bitumineux – Saison hivernale 2020–2021, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-1260 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le réaménagement du boulevard Hochelaga – Phase 1 (PAM200065) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 73080) - **AP2021-454** (CT-2540178) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 171 505,70 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Charles–Auguste Fortier inc.* en vertu de la résolution CE–2020–0879 du 22 mai 2020, pour le réaménagement du boulevard Hochelaga – Phase 1 (PAM200065) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-1261 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour des travaux à tarifs horaires 2021 (PSO210012) (Appel d'offres public 75069) - **AP2021-455** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire estimée à 260 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Gosselin Tremblay Excavation inc.* en vertu de la résolution CE–2021–0812 du 21 avril 2021, pour des travaux à tarifs horaires 2021 (PSO210012), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-1262 Adjudication d'un contrat pour la centrale de police de la Ville de Québec – Lot L0303 – Fourniture de béton (2016–101) - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 75516) - **AP2021-456** (CT-2543128) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Béton Provincial ltée*, le contrat pour la centrale de police de la Ville de Québec – Lot L0303 – Fourniture de béton (2016–101) – Arrondissement des Rivières, pour une somme de 2 464 147,50\$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75516 et à sa soumission du 25 mai 2021.

CE-2021-1263 Renouvellement du contrat pour le transport et la valorisation de boues municipales déshydratées (Appel d'offres public 52503) - **AP2021-463** (CT-2541610) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat adjugé à *Englobe Corp.*, pour le transport et la valorisation de boues municipales déshydratées, du 29 mai 2021 au 28 mai 2022, pour une somme estimée à 207 976,80 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 52503 et aux prix unitaires de sa soumission du 15 mai 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-1264 Avis de modification numéro 9 relatif au centre sportif de Sainte-Foy – Construction d'un centre de glaces – Lot 21 – Électricité et TI (BAT 2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 52924) - **AP2021-464** (CT-2541991) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 100 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Revenco (1991) inc.* en vertu de la résolution CE–2019–1284 du 26 juin 2019, relatif au centre sportif de Sainte-Foy – Construction d'un centre de glaces – Lot 21 – Électricité et TI (BAT 2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 9 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-1265 Avis de modification numéro 13 relatif au contrat pour le centre sportif de Sainte-Foy – Lot 25 – Travaux de réaménagement et de pérennité – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 62637) - **AP2021-465** (CT-2541973) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 83 146,63 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Construction Durand inc.* en vertu de la résolution CE–2020–0274 du 12 février 2020, pour le centre sportif de Sainte-Foy – Lot 25 – Travaux de

réaménagement et de pérennité – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 13 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-1266 Renouvellement du contrat de services professionnels – Services d'ingénierie pour la définition, la conception et la réalisation de projets de nature industrielle (Appel d'offres public 51980) - AP2021-468 (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat adjugé à *Tetra Tech QI inc.*, pour des services professionnels – Services d'ingénierie pour la définition, la conception et la réalisation de projets de nature industrielle, du 20 juin 2021 au 19 juin 2022, pour une somme estimée à 3 180 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément aux tarifs horaires de sa soumission du 30 mai 2018, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-1267 Renouvellement du contrat de services professionnels – Conseiller pour de l'accompagnement sur *eBusiness d'Oracle* version 12 (Appel d'offres public 73799) - AP2021-469 (CT-2542061) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat adjugé à *Conseillers en gestion et informatique CGI inc.*, pour des services professionnels – Conseiller pour de l'accompagnement sur *eBusiness d'Oracle* version 12, du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, pour une somme de 147 424 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73799 et à sa soumission du 4 juin 2020.

CE-2021-1268 Adjudication d'un contrat pour la reconstruction du ponceau Valcartier (POA185828) – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 75555) - AP2021-470 (CT-2542470) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Fernand Gilbert ltée*, le contrat pour la reconstruction du ponceau Valcartier (POA185828) – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour une somme de 141 875 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75555 et aux prix unitaires de sa soumission du 25 mai 2021.

CE-2021-1269 Renouveaulement du contrat pour l'opération des systèmes de gestion du biogaz – Anciens lieux d'enfouissement sanitaire (Appel d'offres public 48288) - AP2021-473 (CT-2541781) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat adjugé à *Biothermica Technologies inc.*, pour l'opération des systèmes de gestion du biogaz – Anciens lieux d'enfouissement sanitaire, du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, pour une somme estimée à 301 588,56 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 48288 et aux prix unitaires de sa soumission du 15 février 2016, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-1270 Adjudication d'un contrat de services techniques pour divers projets TI 2019–2022 – Technicien de niveau senior (Appel d'offres public 60960) - AP2021-474 (CT-2540718) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Conseillers en gestion et informatique CGI inc.*, le contrat de services techniques pour divers projets TI 2019–2022 – Technicien de niveau senior, pour une somme de 134 518,80 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60960 et à sa soumission du 25 juin 2019.

CE-2021-1271 Adjudication d'un contrat pour la centrale de police de la Ville de Québec – Lot L0301 – Coffrage, mise en place du béton et jet de sable (2016–101) – Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 75518) - AP2021-483 (CT-2544009) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Coffrage LD inc.*, le contrat pour la centrale de police de la Ville de Québec Lot L0301 – Coffrage, mise en place du béton et jet de sable (2016–101) – Arrondissement des Rivières, pour une somme de 7 594 820 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75518 et à sa soumission du 1^{er} juin 2021.

CE-2021-1272 Avis de modification numéro 3 relatif à la prolongation du renouvellement du contrat pour la fourniture de matériel de premiers soins (Appel d'offres 51369) - AP2021-489 (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire estimée à 30 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) relative à la prolongation du renouvellement du contrat adjugé à *Médi-Sélect inc.*, selon la délégation de pouvoirs en vigueur, pour la fourniture de matériel de premiers soins, selon des

conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-1273 Subventions à plusieurs organismes culturels professionnels, dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville - CU2021-045 (CT-2541899) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant une somme maximale de 484 875 \$ à plusieurs organismes culturels professionnels, dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville, selon la répartition prévue aux annexes jointes au sommaire décisionnel.

CE-2021-1274 Subventions à deux organismes culturels professionnels, dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville - CU2021-048 (CT-2541368) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant une somme maximale de 132 000 \$ à deux organismes culturels professionnels, dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville, selon la répartition prévue aux annexes jointes au sommaire décisionnel.

CE-2021-1275 Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble situé à l'intersection de l'avenue du Collège et de la rue du Temple, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 474 902 du cadastre du Québec, et vente de cette même partie de lot – Arrondissement de Beauport - DE2021-383 (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° l'affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble situé à l'intersection de l'avenue du Collège et de la rue du Temple, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 474 902 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 155,7 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan préliminaire joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la vente d'un immeuble situé à l'intersection de l'avenue du Collège et de la rue du Temple, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 474 902 du même cadastre, d'une superficie approximative de 155,7 mètres carrés, à *Gestion Immobilière du Temple inc.*, pour une somme de 13 500 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite offre d'achat jointe audit sommaire.

CE-2021-1276 Entente entre la Ville de Québec et Recyclage Vanier, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale* du *Fonds régions et ruralité* (FRR), à titre de *Fonds de roulement d'urgence afin d'atténuer les impacts liés à la pandémie de la COVID-19* - DE2021-737 (CT-DE2021-737) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 25 000 \$ à même le *Fonds régions et ruralité* (FRR), pour octroyer une subvention dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale* du *Fonds régions et ruralité*, à titre de *Fonds de roulement d'urgence afin d'atténuer les impacts liés à la pandémie de la COVID-19*;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Recyclage Vanier*, relative au versement de cette subvention maximale de 25 000 \$, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-1277 Fermeture et affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 417 226 du cadastre du Québec, et vente de ce même lot – Arrondissement des Rivières - DE2021-738 (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la fermeture et l'affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 417 226 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 804,3 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan préliminaire joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la vente d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 417 226 dudit cadastre, d'une superficie de 804,3 mètres carrés, à *Vantage Data Centers Canada Qc23, Limited Partnership*, pour une somme de 64 931,14 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite offre d'achat jointe audit sommaire.

CE-2021-1278 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement à un nouveau titre d'emploi*, R.C.E.V.Q. 155 - DG2021-020 (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif adopte le *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement à un nouveau titre d'emploi*, R.C.E.V.Q. 155.

CE-2021-1279 **Comité de supervision de la *Réserve financière relative au déficit actuariel initial du régime de retraite de l'ancienne Ville de Québec* (R.V.Q. 1103) - Dépôt du suivi de performance au 31 mars 2021 - FN2021-038 (Ra-2285)**

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt du suivi de performance au 31 mars 2021 de la *Réserve financière relative au déficit actuariel initial du régime de retraite de l'ancienne Ville de Québec* (R.V.Q. 1103).

CE-2021-1280 **Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 19 et 21 mai 2021**

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenus les 19 et 21 mai 2021, tels que rédigés.

CE-2021-1281 **Modification d'un poste de chef d'équipe ingénieur, classe 7, en un poste de conseiller en gestion financière, classe 3, à la Division de la gestion du plan d'investissement et de l'amélioration continue du Service de l'ingénierie et mutation de monsieur Patrick Dion (ID. 081499) - RH2021-438 (Ra-2285)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de chef d'équipe ingénieur (P564), classe 7 (poste no 45919), en un poste de conseiller en gestion financière (P522), classe 3 (poste no 48475) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division de la gestion du plan d'investissement et de l'amélioration continue du Service de l'ingénierie;
 - 2° mute monsieur Patrick Dion (ID. 081499), employé permanent, à l'emploi de conseiller en gestion financière (P522), classe 3 (poste no 48475), à la Division de la gestion du plan d'investissement et de l'amélioration continue du Service de l'ingénierie, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-1282 Création d'un poste de mécanicien aux équipements d'incendie niveau 1, classe 11, à la Division des ateliers de l'Est du Service de la gestion des équipements motorisés et remplacement de monsieur Carl Lavoie (ID. 011560) - RH2021-439 (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de mécanicien aux équipements d'incendie niveau 1 (M066), classe 11 (poste no 48461) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec Section locale 1638 (SCFP)*, à la Division des ateliers de l'Est du Service de la gestion des équipements motorisés;
 - 2° déplace monsieur Carl Lavoie (ID. 011560), employé régulier, à l'emploi de mécanicien aux équipements d'incendie niveau 1 (M066), classe 11 (poste no 48461), à la Division des ateliers de l'Est du Service de la gestion des équipements motorisés, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-1283 Création d'un poste de mécanicien aux équipements motorisés niveau 1, classe 11, à la Division des ateliers de l'Est du Service de la gestion des équipements motorisés et mutation de monsieur Éric Alexandre (ID. 021127) - RH2021-440 (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de mécanicien aux équipements motorisés niveau 1 (M080), classe 11 (poste no 48462) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec Section locale 1638 (SCFP)*, à la Division des ateliers de l'Est du Service de la gestion des équipements motorisés;
 - 2° mute monsieur Éric Alexandre (ID. 021127), employé permanent, à l'emploi de mécanicien aux équipements motorisés niveau 1 (M080), classe 11 (poste no 48462), à la Division des ateliers de l'Est du Service de la gestion des équipements motorisés, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-1284 Modification d'un poste de préposé à l'administration des ressources humaines, classe 4, en un poste d'agent de bureau, classe 3, déplacement de ce poste de la Direction adjointe aux affaires stratégiques et administratives à la Division de la formation, de la recherche et du développement du Service de protection contre l'incendie et remplacement de madame Sophie Lyonnais (ID. 019701) - RH2021-442 (CT-RH2021-442) — (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de préposé à l'administration des ressources humaines (F518), classe 4 (poste no 40718), en un poste d'agent de bureau

(F400), classe 3 (poste no 48478) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Direction adjointe aux affaires stratégiques et administratives à la Division de la formation, de la recherche et du développement du Service de protection contre l'incendie;

- 2° déplace le poste d'agent de bureau (F400), classe 3 (poste no 48478), de la Direction adjointe aux affaires stratégiques et administratives à la Division de la formation, de la recherche et du développement du Service de protection contre l'incendie;
- 3° remplace madame Sophie Lyonnais (ID. 019701), employée permanente, à l'emploi d'agent de bureau (F400), classe 3 (poste no 48478), à la Division de la formation, de la recherche et du développement du Service de protection contre l'incendie, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-1285 Création d'un poste d'analyste comptable à la Section de la coordination et du suivi budgétaire de la Division du budget et de la planification financière du Service des finances et mutation de madame Ann Drapeau (ID. 031544) - RH2021-450 (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'analyste comptable (P674), classe 4 (poste no 48495) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section de la coordination et du suivi budgétaire de la Division du budget et de la planification financière du Service des finances;
- 2° mute madame Ann Drapeau (ID. 031544), employée permanente, au poste d'analyste comptable (P674), classe 4 (poste no 48495), à la Section de la coordination et du suivi budgétaire de la Division du budget et de la planification financière du Service des finances, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-1286 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé du Service de la gestion des équipements motorisés - RH2021-451 (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2021-451 concernant la suspension sans solde de deux journées de travail d'un employé du Service de la gestion des équipements motorisés;
- 2° demande au directeur du Service de la gestion des équipements motorisés de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.

CE-2021-1287 Création d'un poste de dessinateur technique, classe 4, à la Division de l'ingénierie et du soutien technique du Service de la gestion des immeubles et nomination de madame Adriana Guglielmi (ID. 150616) - **RH2021-453** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de dessinateur technique (F510), classe 4 (poste no 48490) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)* (211), à la Division de l'ingénierie et du soutien technique du Service de la gestion des immeubles;
 - 2° nomme madame Adriana Guglielmi (ID. 150616), en qualité d'employée régulière, au poste de dessinatrice technique (F510), classe 4 (poste no 48490), à la Division de l'ingénierie et du soutien technique du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-1288 Nomination de monsieur Raoul Pascal (ID. 179344) à l'emploi de directeur de la Division de la gestion du parc véhiculaire du Service de la gestion des équipements motorisés - **RH2021-456** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Raoul Pascal (ID. 179344), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de directeur de la Division de la gestion du parc véhiculaire (D457), classe 2 (poste no 34963), du Service de la gestion des équipements motorisés, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-1289 Création d'un poste de dessinateur technique, classe 4, à la Division de l'ingénierie et du soutien technique du Service de la gestion des immeubles et nomination de monsieur Maxime Faber (ID. 118866) - **RH2021-457** (Ra-2285)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de dessinateur technique (F510), classe 4 (poste no 48491) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)* (211), à la Division de l'ingénierie et du soutien technique du Service de la gestion des immeubles;
 - 2° nomme monsieur Maxime Faber (ID. 118866), en qualité d'employé régulier, au poste de dessinateur technique (F510), classe 4 (poste no 48491), à la Division de l'ingénierie et du soutien technique du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-1290 **Nomination de monsieur Jason Morin (ID. 030071) à titre de directeur de division – travaux publics par intérim à la Division de l'entretien préventif et de l'entretien des réseaux principaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2021-458 (Ra-2285)**

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Jason Morin (ID. 030071), employé permanent, à titre de directeur de division – travaux publics par intérim (D116), classe 1 (poste no 42351), à la Division de l'entretien préventif et de l'entretien des réseaux principaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, avec effet rétroactif au 31 mai 2021, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-1291 **Nomination de madame Vicky Pichette (ID. 075977) à titre de directrice de section – opérations par intérim à la Section des opérations d'entretien préventif des réseaux de la Division de l'entretien préventif et de l'entretien des réseaux principaux de la direction des Arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2021-459 (Modifiée par CE-2021-1704) (Ra-2285)**

Il est résolu que le comité exécutif nomme madame Vicky Pichette (ID. 075977), employée permanente, à titre de directrice de section – opérations par intérim (D505), classe 3 (poste no 42352), à la Section des opérations d'entretien préventif des réseaux, de la Division de l'entretien préventif et de l'entretien des réseaux principaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, avec effet rétroactif au 7 juin 2021, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-1292 **Désignation d'un représentant de la Ville à titre de requérant et d'administrateur provisoire, relativement à la constitution en personne morale sans but lucratif de la *Maison de l'innovation*, organisme dédié à la promotion et au développement de la *Zone d'innovation Littoral Est* - DE2021-718 (Ra-2285)**

Il est résolu que le comité exécutif désigne monsieur Charles Marceau, directeur du Service du développement économique et des grands projets, à titre de requérant et d'administrateur provisoire de la *Maison de l'innovation*, organisme dédié à la promotion et au développement de la *Zone d'innovation Littoral Est*.

La séance est levée à 14 h 30

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ir